

Par ailleurs, vu les différences d'origine, de sujets et de tons, il serait bon de classer ces vingt-cinq légendes selon des critères bien choisis, car le lecteur risque de se sentir dérouté en passant de «Hiawatha», légende amérindienne sur la Confédération des Iroquois de 1450 au récit islandais contemporain, «Le vieil homme de Gimli». Le recueil serait plus cohérent si les légendes étaient organisées en sections selon leur origine ethnique ou géographique, en suivant leur ordre chronologique ou d'après leur sujet. Et nous notons la présence de deux légendes amérindiennes qui, certes, sont bien connues mais qui ne sont pas nées au Manitoba: la légende iroquoise «Hiawatha» et «Qu'Appelle», légende de la Saskatchewan. Nous abondons donc dans le sens de Tatiana Arcand, qui a recensé la deuxième édition des *Légendes manitobaines* (Arcand, 1993), et qui proposait que le titre *Légendes des Prairies canadiennes* correspondrait mieux au contenu du recueil.

BIBLIOGRAPHIE

ARCAND, Tatiana (1993) «Légendes manitobaines» (CR), *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 5, n° 1, p. 112-114.

Carol J. Harvey
University of Winnipeg

VERRET, Jocelyne (2003) *J'attendrai, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 126 p.*
[ISBN: 2-921353-79-2]

Jocelyne Verret, Québécoise d'origine et Albertaine d'adoption, a passé sa jeunesse au Nouveau-Brunswick. C'est en Gaspésie que se déroule l'action de son premier roman, *J'attendrai*, l'histoire d'un sacrifice et d'un renoncement de soi. Bérénice, héroïne dont le nom évocateur oriente le lecteur vers une lecture tragique de l'œuvre, y passera une vie d'attente et d'apparente folie. À l'aube de sa vie d'adulte, Bérénice voit son fiancé, Albert, partir faire la guerre en Europe. Débarqué en Angleterre, ce dernier succombe rapidement sous le fardeau de la solitude, finit par se marier et par «tromper» la fidélité de Bérénice: il ne reviendra pas au Canada et ne reverra jamais sa promise.

L'essentiel de la narration se focalise sur le personnage de Bérénice dont on suit les épreuves émotives et l'entêtement affectif. Le récit, qui couvre cinquante ans d'histoire (1944-1994), cherche à décrire le monde intérieur de l'héroïne tout en dépeignant les événements extérieurs qui marquent cette période riche en événements. Si les thèmes abordés par la romancière sont intéressants, leur traitement est bien souvent simplement esquissé ou stéréotypé. Il en est ainsi du thème de la violence sourde des villageois face au comportement décalé de Bérénice (p. 18, p. 40-46) ou de celui de la folie dont la description régulière (p. 18, p. 56-58, p. 70, p. 97) n'en donne qu'une image attendue où la démence s'associe invariablement au fétichisme ou à la maniaquerie ritualisée. D'autre part, le récit tourne parfois au condensé. Le projet de résumer en une vingtaine de pages («Cœur et société», p. 63-82) plus de trente ans d'histoire sociopolitique américaine et d'histoire intime – les passages descriptifs sont émaillés de lettres que Bérénice destine, année après année, à son bien-aimé – est ambitieux. Le lecteur n'en retient qu'une vague succession d'événements historiques juxtaposés dont on saisit mal le lien avec le sujet principal du livre. Du point de vue formel, les régionalismes et alternances de codes français / anglais visent à ancrer le roman dans un quotidien linguistique réaliste qui est plutôt bien rendu.

En revanche, on peut déplorer:

- des choix typographiques qui ne sont pas des plus heureux, notamment la taille excessive de la police qui nuit à la lecture;
- certaines incohérences dans la notation, comme la variante régionale du pronom personnel sujet de la troisième personne du féminin singulier, *elle*, qui apparaît sous la forme orthographique *a* puis, un peu plus loin, sous la forme *à* (p. 44);
- des erreurs syntaxiques, comme *un gâteau anniversaire* (p. 23) ou *comme on le ferait une matière précieuse* (p. 56), un néologisme douteux, *disculpabiliser* (p. 13), et d'autres coquilles qui sont la preuve d'un manque de rigueur éditoriale.

Ces insuffisances ajoutées au format trop bref du roman contribuent à nous laisser, après la lecture de ce livre, un sentiment d'insatisfaction.

Sandrine Hallion Bres
Collège universitaire de Saint-Boniface

ESSAIS, ŒUVRES DIVERSES

**BUMSTED, J. M. (2005) *Louis Riel c. Canada: les années rebelles*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 367 p.
[ISBN: 2-89611-010-0]
[traduction de Marie-Hélène Duval]**

Louis Riel est certainement un des personnages les plus étudiés et les plus controversés de notre histoire. Après Thomas Flanagan, Pierre Charlebois et George Goulet, pour n'en nommer que quelques-uns, le très respecté historien manitobain, J. M. Bumsted, se penche lui aussi sur la vie du plus célèbre des Métis. J. M. Bumsted est professeur d'histoire à la *University of Manitoba* et a contribué à l'écriture de plusieurs livres sur l'Ouest canadien dont les plus connus sont certainement: *Fur Trade Wars: The Founding of Western Canada* et *The Winnipeg General Strike of 1919*. Alors que le professeur Bumsted nous avait donné *The Red River Rebellion* en 1996, il publie *Louis Riel v. Canada: The Making of a Rebel* en 2001. Livre qui a été traduit en français par Marie-Hélène Duval et publié aux Éditions des Plaines en 2005 sous le titre *Louis Riel c. Canada: les années rebelles*.

Dès les premières pages, l'historien nous met au parfum: il insiste sur le fait qu'il n'a nullement l'intention de rédiger une biographie sur Riel mais que son but est de rédiger «une étude historique de Riel et son temps, laquelle met l'accent sur une longue confrontation, surtout juridique, avec le Canada». Alors que l'on pourrait s'attendre à une approche nouvelle, elle reste, en somme, très classique et avant tout chronologique. Cela n'enlève rien à la véracité des